

Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY
Tél. : 02 33 77 87 00 – mail : pfe@smpf50.fr
www.pointfortenvironnement.fr

RECRUTE

1 agent chargé de la réduction des déchets et qualité du tri

Le Point Fort Environnement assure le traitement des déchets ménagers pour 5 collectivités du centre Manche qui représentent 126 872 habitants. Le syndicat gère en régie :

- un réseau de 12 déchèteries, réparties sur l'ensemble de son territoire*
- une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) sur son site de Saint-Fromond*
- un quai de transfert, le service logistique, un atelier mécanique et les services administratifs sur son site de Cavigny*

En 2024, près de 89 000 tonnes de déchets ont ainsi été traités au travers des différentes filières de valorisation ou d'élimination, gérées directement par le syndicat ou via des marchés publics de prestations.

Au sein du service prévention des déchets et communication, l'agent chargé de la réduction des déchets et qualité du tri est le maillon opérationnel visant à renforcer et coordonner les actions liées à la qualité et à la réduction des déchets, en lien avec les différents acteurs de la chaîne de traitement (producteurs, services de collecte, centre de tri ...).

Missions principales :

Suivi et amélioration de la qualité des déchets auprès des particuliers et des professionnels

- Assurer le suivi de la qualité de la collecte sélective et de la collecte des ordures ménagères : caractérisations, suivis de collecte en lien avec les EPCI, identification des points de difficulté en lien avec les rippeurs...
- Réaliser des caractérisations des bennes d'encombrants
- Participer aux caractérisations mensuelles du centre de tri
- Travailler sur les problématiques communes aux 5 collectivités adhérentes (déchets des professionnels, biodéchets...).
- Recueillir, compiler et analyser les données
- Identifier des leviers d'amélioration et contribuer à leur mise en œuvre :
 - Sensibilisation ciblée
 - Information en boîtes à lettres
 - Animations de terrain
 - Rappel ou clarification des consignes de tri...

Participation à l'animation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

En lien avec la chargée de prévention déchets :

- Réaliser des actions de sensibilisation et des animations pour améliorer la qualité du tri et réduire les déchets : en déchèterie, en supermarché, dans les quartiers, en centres-villes, en points d'apport volontaire...
- Promouvoir les différentes techniques de gestion au domicile des déchets verts

- Mettre en œuvre des démarches mutualisées au sein du territoire en lien avec les 5 collectivités adhérentes (labellisation des réparateurs...)

Missions annexes :

- Réaliser des visites de site, notamment pour les scolaires
- Animer des interventions en milieu scolaire
- Réaliser des supports vidéo pour le site internet de la collectivité et les réseaux sociaux, en lien avec les actions menées sur le territoire
- Etablir un reporting des actions réalisées, et mettre en place des indicateurs de suivi
- Assurer le remplacement partiel de la chargée de prévention des déchets en cas d'absence

Profil :

- Etre sensible aux sujets liés à la protection de l'environnement
- Etre autonome, organisé, et polyvalent
- Etre force de proposition pour la mise en place d'actions
- Etre à l'aise à l'oral et pédagogue envers les publics cibles
- Avoir le sens de l'écoute et du contact, être diplomate
- Etre curieux et ouvert (sur ce qui se passe dans le monde des déchets, dans les autres collectivités, au sein de nos communautés de communes...)
- Ne pas craindre la manipulation et le contact des déchets
- Respecter les consignes de sécurité
- D'une façon générale, contribuer à véhiculer une bonne image de la collectivité et du service public
- La connaissance approfondie des enjeux de gestion des déchets n'est pas nécessaire : un accompagnement et une formation seront assurés.

Cadre d'emploi

- Adjoint administratifs territoriaux

Modalités du recrutement

- Recrutement par voie statutaire (cadre d'emplois des adjoints administratifs) ou à défaut par voie contractuelle.
- Rémunération : grille indiciaire des adjoints administratifs territoriaux + régime indemnitaire + chèques déjeuner + participation mutuelle et prévoyance,
- Transmettre un CV et une lettre de motivation pour le 20 mars 2026,
- Prise de poste : 20 avril 2026.